



Centre de Sauvegarde de la Faune sauvage

Certificat de capacité

de soins aux animaux sauvages délivré à M. BERTRAN Gérard, le 4 Juin 1992

Centre de sauvegarde autorisé par arrêté préfectoral le 23 Juin 1992

Agrément du Groupement International des Fermes d'Animations Educatives



Bulletin d'adhésion

ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA NATURE

CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE

Adhérez à l'Association La Dame Blanche pour soutenir son action. Ainsi vous participerez activement à la sauvegarde de la faune sauvage.

Agissons ensemble.

Nous soutenons l'action de l'Association La Dame Blanche

Nom:

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel :

Adhère à l'Association La Dame Blanche pour l'année 2014

- 20 € par adulte
- 12 € chômeur
- 10 € étudiant
- 9 € par enfant de moins de 12 ans

Je fais un don depour sauver les animaux sauvages

En faisant un don pour le centre de soins

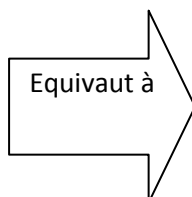
8.00 €

15.00 €

46.00 €

77.00 €

150.00 €



Tout premier soins à une nichée d'hirondelles

Coût journalier pour l'élevage d'un bébé chouette

Premiers soins cliniques à une buse blessée

Réhabilitation d'un rapace

Rééducation d'un grand mammifère

Tout don à La Dame Blanche est déductible :

- de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Association La Dame Blanche, et de l'adresser à La Dame Blanche, La Quentinière, 14290 St Julien de Mailloc.

Toute somme recueillie donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal.

Association créée en 1986 à but non lucratif d'après la Loi 1901
La Dame Blanche St Julien de Mailloc 14290 ORBEC Tél : 02-31-63-91-70
<http://dame-blanche.chez-alice.fr>

